

FORMATION PRAP 2S

PREVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SANITAIRE ET SOCIAL

PRÉ-REQUIS

Aucun

PUBLIC

Tout salarié de l'entreprise

DURÉE

4 jours soit 28 heures de formation

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires

INTERVENANTS

Référent de la formation : Marielle PAGANO

Formateurs professionnels certifiés par l'INRS et spécialistes en prévention des risques professionnels

ÉVALUATION

Délivrance du certificat PRAP inrs à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives, valable pendant 2 ans.
Délivrance d'un certificat de fin de réalisation. Évaluation à chaud et à froid

HANDICAP

Les salles sont conformes aux normes en vigueur, notamment pour les personnes en situation de handicap

LE + DE LA FORMATION

70% pratique 30% théorique

Conception sur mesure et adaptation à l'activité réelle de chaque entreprise. Échanges où les apports théoriques sont confrontés aux réalités du terrain et aux expériences vécues par les participants qui vont permettre de se projeter dans une démarche de prévention participative

OBJECTIFS

- Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'information sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien

COMPÉTENCES VISÉES

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique de son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

PÉDAGOGIE

- Recueil des attentes préformation
- Pédagogie ludique et applicative, jeux de rôles, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes

PROGRAMME

Jour 1

Séquence 1 et 2

- Comprendre l'intérêt de la prévention (les enjeux, la démarche, les différents acteurs)
- Connaître les risques de son métier (le mécanisme d'apparition du dommage, risques et effets induits, identifier les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé)
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain (fonctionnement et limites du corps humain, les différentes atteintes à la santé)
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé (observer et décrire sa situation de travail en prenant en compte sa complexité, identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique, analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels)

Jour 2

Séquence 3 et 4

- Proposer des améliorations de sa situation de travail (à partir des causes identifiées, en agissant sur l'ensemble des déterminants et en prenant en compte les principes généraux de prévention)
- Faire remonter l'information aux personnes concernées (modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement)



Jour 3

Séquence 5 et 6

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement

Jour 4

Séquence 7 et 8

- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
 - Certification à partir des situations de travail de l'entreprise ou de l'établissement
-
- Bilan de la formation